

Communiqué de presse

Berne, le 11 août 2026

Une décision de l'IPI entraîne une délocalisation partielle de la production de chaussures vers l'Italie

Le changement de pratique de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI) concernant la croix suisse a déjà de premières conséquences négatives concrètes pour la place industrielle suisse: le fabricant de chaussures Kybun délocalise une partie de sa production en Italie. D'autres entreprises pourraient suivre. Les PME suisses sont inquiètes. L'Union suisse des arts et métiers usam annonce donc le lancement d'une pétition, en s'appuyant sur les résultats d'une nouvelle enquête et sur les déclarations de Sven Reinecke, professeur de marketing à l'université de Saint-Gall.

La nouvelle décision de l'IPI porte préjudice aux PME suisses qui produisent en Suisse. En effet, depuis mars 2026, la croix suisse peut désormais, sous certaines conditions, être apposée sur des produits, même si ceux-ci ont été fabriqués à l'étranger. Suite à cette décision, on assiste désormais à un premier cas marquant de délocalisation partielle hors de la Suisse: «La conséquence est amère, mais logique d'un point de vue économique: nous avons décidé de délocaliser une partie de la production de chaussures de Sennwald à Montebelluna, en Italie», déclare Claudio Minder, CEO de la marque de chaussures Kybun. Environ 40 emplois dans la vallée du Rhin sont concernés. «Nous ne voulons pas mourir en jouant les élèves modèles, alors que d'autres voient les règles interprétées à leur avantage», selon le fabricant de chaussures. Une solution de rechange doit être trouvée pour les collaborateurs de l'entreprise suisse qui poursuit son activité.

Kybun ne devrait pas être le seul site de production suisse à en tirer des conséquences. D'autres entreprises devraient suivre. Cependant, la plupart des PME suisses ne peuvent pas délocaliser aussi facilement leur site de production à l'étranger. Les PME qui continuent à produire en Suisse se sentent désavantagées par la nouvelle réglementation. Le changement de pratique de l'IPI pose également des problèmes dans le secteur B2B. C'est ce qu'a souligné Silvan Lämmle, vice-président de l'Association de l'industrie suisse des lubrifiants, lors de la conférence de presse organisée aujourd'hui par l'usam. Philipp Bosshard, président de l'Union suisse de l'industrie des peintures et des vernis (USVP), a souligné l'importance d'une protection rigoureuse de l'identité suisse. Ces deux chefs d'entreprises familiales, à la tête de PME, ont illustré leurs propos et leurs revendications à l'aide d'exemples concrets.

Sven Reinecke, professeur de marketing: «Les incitations à la délocalisation devraient s'accentuer»

Pour Sven Reinecke, professeur de marketing à l'université de Saint-Gall, cette nouvelle pratique affaiblit le caractère exclusif de la croix suisse et la position des entreprises qui produisent effectivement en Suisse. «Elle réduit le coût lié à l'abandon de la production suisse et devrait renforcer les incitations à la délocalisation.»

À cette occasion, Fabio Regazzi, président de l'usam et conseiller aux États, ainsi que Daniela Schneeberger, conseillère nationale et vice-présidente de l'usam, ont déposé des interventions parlementaires visant à annuler ce changement de pratique inapproprié. L'usam bénéficie du soutien de la base des entreprises et de l'électorat: selon des enquêtes, la modification de la pratique de l'IPI est rejetée par une nette majorité. C'est pourquoi l'usam a annoncé, lors de sa conférence de presse, qu'elle allait intensifier la pression et lancer une pétition. Pour Fabio Regazzi, cela ne fait aucun doute: «C'est un mauvais signal que d'encourager indirectement les entreprises à délocaliser des emplois et de la

valeur ajoutée à l'étranger. Nous attendons plutôt du Conseil fédéral qu'il allège la charge pesant sur la Suisse en tant que site de production.»

Pour Urs Furrer, directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam, une chose est claire: «Ce changement de pratique de l'IPI est exactement la mauvaise réponse. Les défis posés par la vigueur du franc, les barrières douanières et la concurrence internationale sont bien réels. Les entreprises et la population attendent des responsables politiques qu'ils proposent des solutions qui renforcent la production suisse – et non qui diluent la spécificité suisse, affaiblissent la place industrielle suisse et mettent en péril un savoir-faire acquis au fil de plusieurs générations.»

Deux enquêtes montrent que les entreprises artisanales et l'électorat ne veulent pas de cette dilution

L'Union suisse des arts et métiers a mené deux enquêtes cet été afin de prendre le pouls de ses membres et de la population. Une première enquête a été réalisée en ligne auprès des entreprises artisanales et une seconde enquête représentative auprès de l'électorat par Demoscope. Les résultats fournis par les 1154 personnes ayant répondu confirment les principales conclusions de l'enquête menée par l'usam. **Une nette majorité des personnes interrogées rejette le changement de pratique de l'IPI.** 60% des personnes interrogées déclarent que leur confiance dans la croix suisse en tant que label d'origine et de qualité diminue avec la nouvelle réglementation. Plus de 80% des personnes interrogées souhaitent que la croix suisse soit réservée exclusivement aux produits fabriqués en Suisse. Ces deux enquêtes dressent un tableau clair: le lieu de fabrication reste très important aux yeux de la population.

Contact

Simone Hinnen, responsable communication, portable 076 373 79 74

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam réunit environ 230 associations et représente les intérêts de quelque 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. En tant que porte-parole des PME suisses, l'usam s'engage sans relâche en faveur de l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.